

Mémoire pour le BAPE

Projet d'aménagement du parc des Moulins à Kinnear's Mills

**Mémoire réalisé par Solange Trépanier
Transmis le 27 septembre 2009**

Mémoire pour le BAPE

Mon nom est Solange Trépanier et je suis native de Kinnear's Mills. J'ai quitté la région 7 ans pour parfaire mes études et connaître d'autres coins de pays dont Québec et Montréal. Lorsque nous avons décidé mon conjoint et moi de fonder une famille, l'endroit idéal semblait être ce merveilleux petit village de Kinnear's Mills. Les paysages, la tranquillité, l'harmonie entre les gens et l'endroit stratégique où il est situé, à proximité des grands centres, faisaient de cet environnement un milieu rêvé. Chérissant mon milieu de vie, l'implantation du projet éolien m'interpelle, et ce, à plusieurs niveaux.

D'abord, je questionne la **validité de l'ensemble du processus démocratique** depuis la tenue de la première partie des audiences publiques, en septembre dernier. J'ai alors entendu le promoteur dire qu'il commandera des équipements utiles à la confection des éoliennes au plus tard en décembre 2009 et qu'il **va s'engager avant même d'avoir la certitude d'avoir un permis de l'Environnement** ([transcription des audiences, 9 septembre 2009, lignes 3500-3535](#)). Sachant que le BAPE n'aura pas encore remis ces recommandations, est-ce que nous sommes devant un projet déjà décidé d'avance? À quoi servent tous ces questionnements et ces rencontres avec le BAPE si le promoteur ne semble pas en tenir compte? Qui payera la note si jamais le projet avorte, car aux dires mêmes de M. Robert Vincent, il y aura « **manifestement des frais de cancellation de commandes** » ([transcription des audiences, 9 septembre 2009, ligne 3510](#))? Cette facture serait-elle refilée à notre municipalité? Ce sont là des questions fondamentales.

Dans un autre ordre d'idées, je me demande pourquoi la municipalité a accepté ce projet qui implique côte-à-côte Kinnear's Mills et Thetford Mines, **deux municipalités dont les intérêts sont très différents**. À Thetford Mines, les citoyens ont moins à perdre quant à la beauté de leur ville. De plus, la plupart des acteurs socioéconomiques de Thetford Mines nient les problèmes occasionnés par l'amiante alors qu'il y a un consensus international sur ses impacts néfastes. Faut-il alors se surprendre que toute la Chambre de commerce et les élus municipaux appuient sans réserve un projet d'éoliennes? À Kinnear's Mills, les citoyens sont fiers de la beauté du paysage qui fait sa renommée. Le ministère du Tourisme et d'autres organismes s'en inspirent depuis des années pour faire la promotion du Québec et de la région touristique de Chaudière-Appalaches (voir Annexe 1). À Kinnear's Mills, les citoyens ont d'abord choisi leur qualité de vie. Nous n'avons ni école, ni bureau de poste, ni dépanneur, ni poste à essence : **tout ce que nous possédons tient à notre bel environnement**.

Je reproche également à nos élus municipaux d'avoir élaboré le projet **sans le consentement de la population**, d'avoir ignoré totalement un groupe de citoyens qui voulaient en savoir davantage. Plusieurs élus n'ont même pas daigné se présenter aux séances publiques d'informations tenues par le BAPE les 8-9 et 10 septembre dernier dans le but de rendre publics les enjeux du Parc des Moulins. Comment peuvent-ils décider pour une population d'un tel projet, lorsqu'ils ne connaissent même pas ses enjeux?

Avec la venue des éoliennes, j'ai plusieurs inquiétudes :

Je m'inquiète du déboisement, du bruit, de la valeur de ma propriété, des risques d'incendie et de la préservation de la faune. Il faudra **déboiser** sur des kilomètres pour permettre l'implantation de ces gigantesques tours et pour faire des chemins d'accès. Cela affectera la beauté du paysage et perturbera les milieux naturels de la faune qui y habite.

La **valeur de ma propriété** tient en grande partie à sa vue. Avec ces éoliennes, je crains que sa valeur diminue fortement, car de ma maison nous verrons plus de 50 éoliennes. Bien que le promoteur tente d'être rassurant en disant que la valeur des maisons est déterminée selon l'offre et la demande, j'anticipe une baisse de la demande. Mes craintes sont loin d'être non fondées si l'on se base sur le fait que le prix des chambres d'hôtel avec vue magnifique est supérieur à celles donnant sur la cour arrière.

Habitant au-dessus de la vallée face à de nombreuses éoliennes, j'appréhende le **bruit** que cela provoquera, car chez-nous les sons sont amplifiés probablement dû à l'écho de nos montagnes.

Un autre point qui me fait peur est que ces énormes élévations peuvent provoquer des **incendies**. Qu'advient-il si le feu se propage, car le village est entouré de bois et pourrait s'embraser et devenir hors de contrôle en peu de temps. Sur quel plan d'urgence pourrions-nous compter? D'autant plus que nous sommes desservis par des pompiers volontaires qui doivent aller puiser leur eau dans des points d'eau, sans raccords possibles à des bornes-fontaines. Et combien de temps la SOPFEU mettra-t-elle pour se rendre sur les lieux?

Ayant comme plusieurs entré en collision avec un chevreuil, même si je roulais à basse vitesse et que j'étais sur mes gardes, je suis soucieuse de voir où ira le cheptel de cerfs de Virginie. **En effet, puisqu'un chemin d'accès traversera l'un des deux ravages, les chevreuils seront dérangés par les allers et venues des véhicules de déneigement et d'entretien.** Les retrouverons-nous davantage sur notre route? Faudra-t-il attendre qu'il y ait des morts avant de réagir? Ce n'est pas un simple panneau indicateur, tel que le propose le promoteur, qui freinera les automobilistes qui seront en danger.

En ce qui concerne la **mort des chauves-souris**, en tant que producteur agricole, je m'inquièterais, car même si les conséquences semblent banales, il faut savoir que ces petites bêtes joueraient un rôle déterminant pour l'agriculture. Selon le professeur Robert Barclay, biologiste à l'Université de Calgary : [...] une hécatombe causée par la multiplication d'éoliennes pourrait, à terme, menacer les chauves-souris d'extinction, ce qui aurait un impact notable sur l'écosystème car ces animaux ne nourrissent d'insectes nuisibles aux récoltes » (AFP 2009, 31). Sans elles, qu'advient-il de notre agriculture locale?

Enfin, je trouve dommage qu'un tel **projet vienne diviser les gens qui y habitent**, car nous sommes manifestement divisés. Contrairement à la ville, les liens sont très fragiles et nous avons besoin des uns et des autres.

Si nous enlevons à Kinnear's Mills tout ce qui lui donne son cachet si unique, quelles seront les raisons d'y habiter dorénavant? Dans un contexte où les campagnes se vident, ne serait-il pas plus judicieux d'offrir de l'espace aux nouvelles familles au lieu de privilégier des éoliennes? Sommes-nous réduits à vendre notre âme pour des dollars? Et ne me parlez pas d'un projet d'avenir pour nos enfants lorsqu'il est question d'un contrat de 20 ans et des répercussions que cela peut entraîner...

Je m'oppose donc à l'aménagement du parc éolien Des Moulins pour toutes les raisons énumérées précédemment. Je juge qu'il est impossible de modifier suffisamment ce projet pour le rendre socialement acceptable.

Solange Trépanier

Annexe 1

Exemples de documents de promotion touristique mettant en scène la municipalité de Kinnear's Mills



Fig. 1 Calendrier 2008



Fig. 2 Affiche promotionnelle de la Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre de la Région de Québec

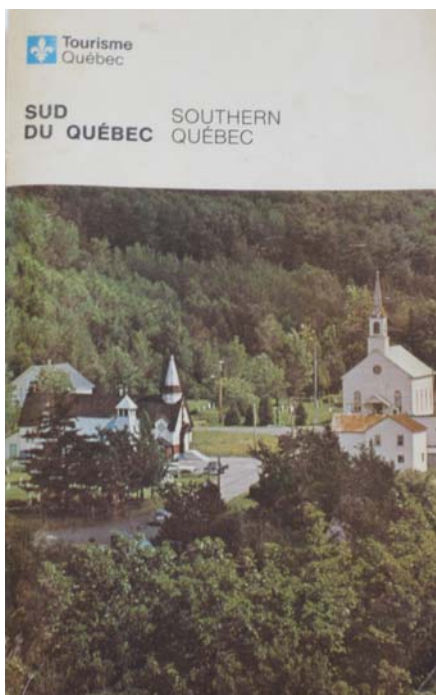


Fig.3 Livret touristique du Sud du Québec publié par Tourisme Québec

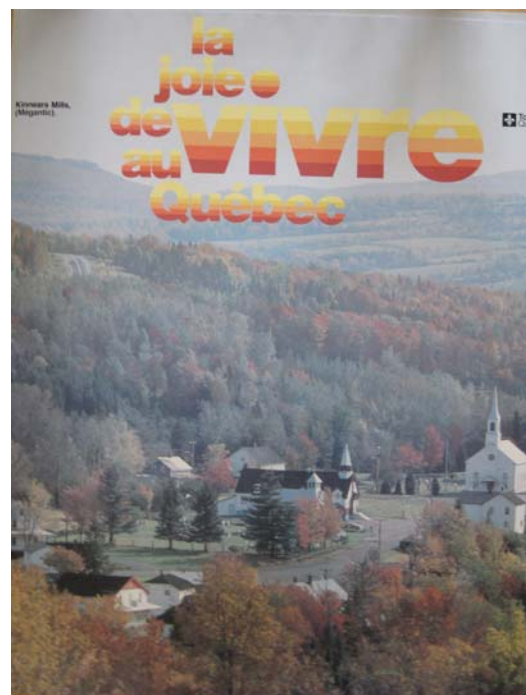


Fig. 4 Affiche promotionnelle de Tourisme Québec

Bibliographie

Agence France Presse. 2009 (26 septembre). « Arrêter les éoliennes sauve beaucoup de chauves-souris ». *Le Journal de Québec*, p. 31.

Bureau d'audiences publiques en environnement. Audiences publiées sur le projet d'aménagement du parc éolien des moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills et Saint-Jean-de-Brébeuf par 3Ci énergie éolienne inc. Première partie. Volume 5. Séance tenu le 10 septembre 2009, en soirée, au Club Aramis, http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Eole_Des-Moulins/documents/DT5.pdf